



MAIRIE  
DE  
**QUIERS**  
77720

Département de Seine et Marne

Commune de QUIERS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 077-217703818-20230407-DEL\_2023\_17-DE

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS  
du vendredi 7 avril 2023**

**DEL-2023-17**

Le vendredi sept avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois avril deux mille vingt-trois, convocation diffusé le même jour s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

**ETAIT ABSENT EXCUSE** : M. Jean-François THOLLET qui donne pouvoir à Mme Véronique THOLLET.

**ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES** : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombres de suffrages exprimés : 12

**Objet : Vote du budget primitif général pour l'année 2023.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir pris connaissance du compte rendu de la commission des Finances,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 2 abstentions, des membres présents et représentés, décide de voter le budget primitif général 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 378 448,96	1 378 448,96	1 725 942,22	1 725 942,22

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Fait à Quiers, le 7 avril 2023

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

